

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
02.06.2017**

L'an deux mille dix-sept et le douze juin à 21 heures le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian (Proc.), Maire.

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

**Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD,
MM. RIVIERE, Mmes DALLA-ZANNA
TOUZANNE, M. PIZZATO (Proc.), Mme AIMONE-
CAT, M. ROUCH (Proc), Mme CAHUZAC.**

**Absents excusés : M. LIVOTI (Proc. M. SANS)
M. AMOUROUX (Proc. M. PIZZATO)
Mme SAINT-SUPERY (Proc. M. ROUCH)**

Absente : Mme TONELLO

**D.C.M. 6.5
Dénomination de rues.**

Monsieur RAMEAU Roger a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de dénommer certaines rues du village non répertoriées par les services fiscaux au moyen d'une délibération.

Il s'agit des rues suivantes :

**Route d'Aurignac
Quartier Cabardos
Route de Cabardos
Avenue de la Gare
Chemin du Guignon
Rue du Plateau
Rue du Port
Route des Pyrénées
Rue du Vallon
Rue de la Vièle**

Monsieur le Maire demande aux membres de l'Assemblée de valider cette dénomination.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et considérant que ces rues portent cette dénomination depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal,

.../...

VALIDE

la dénomination des rues ainsi qu'il suit :

**Route d'Aurignac
Quartier Cabardos
Route de Cabardos
Avenue de la Gare
Chemin du Guignon
Rue du Plateau
Rue du Port
Route des Pyrénées
Rue du Vallon
Rue de la Vièle**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le **15.06.2017**
Pour copie conforme,

En Mairie, le 13 juin 2017

